

Ordonné, que M. Girouard, (*Jacques-Cartier*), ait la permission de présenter un bill tendant à légaliser le mariage avec la sœur d'une épouse défunte.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Fleming propose, secondé par M. Oliver, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général demandant copie de l'arrêté du Conseil prohibant le débarquement au port d'*Halifax*, d'émigrants ne possédant pas la somme de vingt piastres.

Et un débat s'ensuivant;

Et étant 6 heures P. M., M. le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P. M.

*Sept heures et demie, p. m.*

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'autoriser et faciliter la liquidation de la Banque *Stadacona*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie de Téléphone *Bell*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill tendant à autoriser "La compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie la *Stadacona*," à remettre sa charte, et à pourvoir à la liquidation de ses affaires, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender davantage l'acte y mentionné, incorporant "La Compagnie de Garantie du *Canada*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie Française du Câble Atlantique, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill portant incorporation de "L'association des commis-voyageurs de la Puissance," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des divers bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill ayant pour objet d'autoriser "La compagnie du chemin de fer Grand Occidental" à établir un fonds de retraite, de secours et d'assurance, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

L'ordre du jour pour la seconde du bill portant incorporation de "La compagnie du chemin de fer d'*Emerson* à la montagne à la *Tortue*, étant lu ;